

ARRÊTÉ n° 2025-64 **Alimentation du Crématorium, rue de l'Infini**

Le Maire de la Commune d'YCHOUX,

Vu le Code de la route,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 & L 2213-2,
Vu le Décret n° 86-475 du 14 Mars 1986 relatif à l'exercice des pouvoirs de police en matière de circulation,
Vu la loi 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée par la loi n°82-263 du 22 juillet 1982,
Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière,
Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 approuvant la disposition du Livre I 8^{ème} partie relative à la signalisation temporaire,
Vu la demande d'arrêté de police de la circulation de l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES 251 Rue de la Ferronnerie 40601 BISCARROSSE, en date du 11 Septembre 2025,
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation Rue de l'Infini, pour effectuer des travaux d'alimentation du Crématorium, pendant les travaux et ce pour raisons de sécurité,

Arrête :

Article 1 : Des travaux seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES 251 Rue de la Ferronnerie 40601 BISCARROSSE, **du 15 Septembre au 13 Novembre 2025, Rue de l'Infini à YCHOUX.**

Article 2 : La chaussée sera rétrécie, la circulation sera alternée et l'entreprise chargée de l'exécution des travaux aura à sa charge la fourniture, la mise en place, l'entretien et le repliement de la signalisation.

Article 3 : Des barrières munies de panneaux appropriés seront mises en place et maintenues pendant toute la durée des travaux par l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES.

Article 4 : Monsieur le Maire et les agents de la force publique sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'application des présentes dispositions.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES 251 Rue de la Ferronnerie 40601 BISCARROSSE
CDC des Grands Lacs 29 avenue Léopold Darmuzey 40160 PARENTIS EN BORN,
- Gendarmerie 40600 BISCARROSSE.

Fait à YCHOUX, le 12 septembre 2025

Le Maire,



Vincent CASTAGNÈDE.

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers


N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☒ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☐

Nom : SYDEC Prénom :
Dénomination : Représenté par : Mr Sébastien FAURY
Adresse Numéro : 55 Extension : Nom de la voie : Rue Martin Luther King - BP 627
Code postal 4 0 0 0 6 Localité : MONT-DE-MARSAN Pays : FRANCE
Téléphone 0 5 5 8 8 5 7 1 6 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : sebastien.faury @ sydec40.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES Prénom : (Responsable travaux : Mr MOUTENGOU - 06 07 52 19 16)
Adresse Numéro : 251 Extension : Nom de la voie : Rue de la Ferronnerie
Code postal 4 0 6 0 1 Localité : BISCARROSSE Pays : FRANCE
Téléphone 0 5 5 8 8 3 0 2 2 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : didier.dingreville @ eiffage.com

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : ZA ARCHERNAR
Code postal 4 0 1 7 0 Localité : YCHOUX

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : ALIMENTATION CREMATORIUM (Affaire SYDEC n°060353)
Date prévue de début des travaux : 1 5 0 9 2 0 2 5 Durée des travaux (en jours calendaires) : 6 0

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 6 0 Date de début de réglementation 1 5 0 9 2 0 2 5
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☒ largeur de voie maintenue 3 m
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Dépasser

véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐
Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☒ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☒ Schéma de signalisation ☒

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le :

Nom : DINGREVILLE Prénom : Didier Qualité : Technicien d'études

Si travaux en agglomération = envoyer à la Mairie

Si travaux sur Route Départementale = faire DAET ou envoyer à l'UTD.

S.Y.D.E.C

DEPARTEMENT DES LANDES
SYNDICAT D'EQUIPEMENT DES COMMUNES DES LANDES
55, rue Martin Luther King - BP 627 - 40 006 MONT-DE-MARSAN cedex
TEL : 05-58-85-71-71

N° affaire SYDEC : 060353

N° affaire ENEDIS : RAC-PYL-25-000726

N° affaire ORANGE : NEANT

N° affaire FTTH : NEANT

COMMUNE:

YCHOUX

NATURE DES TRAVAUX

ALIMENTION CREMATORIUM

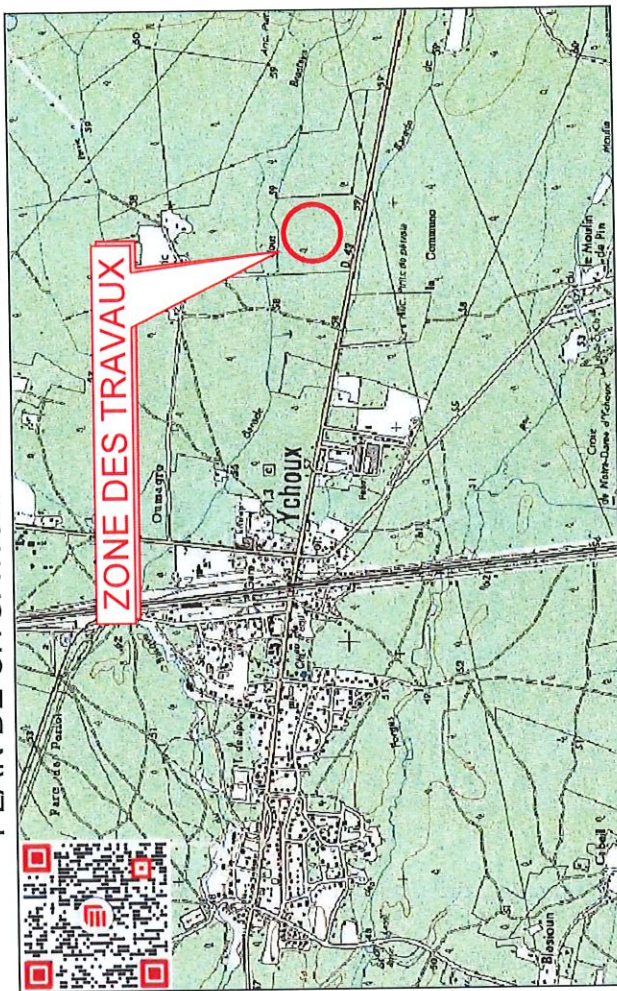
PLAN TOUS RESEAUX

ECHELLE: 1/500

LEGENDE



PI AN DE SITUATION - ECHELLE 1/25000



Ind.	Date	Modifications	Validation
A	03.07.2025	Plan d'étude (V1)	
B			
C			
D			
E			
F			
G			
H			
I			

251, rue de la ferronnerie
40800 BISCARROSSE
tél. : 05.58.83.02.20
fax : 05.58.82.86.50

EIFFAGE
ÉNERGIE SYSTÈMES

Chargé d'affaire SYDEC : Sébastien FAURY
Chargé d'affaire entreprise : Patrick DARROUY
Dessinateur : Didier DINGREVILLE

Etude EEA n° : D852209
Affaire EEA n° :



EIFFAGE
ÉNERGIE SYSTÈMES

251, rue de la ferronnerie
40600 BISCARROSSE
tél. : 05.58.83.02.20
fax : 05.58.82.86.50

Chargé d'affaire SYDEC : Sébastien FAURY
Chargé d'affaire entreprise : Patrick DARROUY
Destinataire : Didier DINGREVILLE

Etude EEA n° : D852209
Affaire EEA n° :

PLAN D'ENSEMBLE Echelle 1/500

POSE



ELEMENT EXISTANT	PAC	Observations
P87		
EXISTANT :		
Pote n° P87 "BARRAGE" exl.		
POSE :		
Equipement et raccord départ BT 240		
1		



ELEMENT A POSER	COLONNE MONTANTE	Observations
TJ		
POSE :		
Colonne montante		
Raccord BT 240		
1		

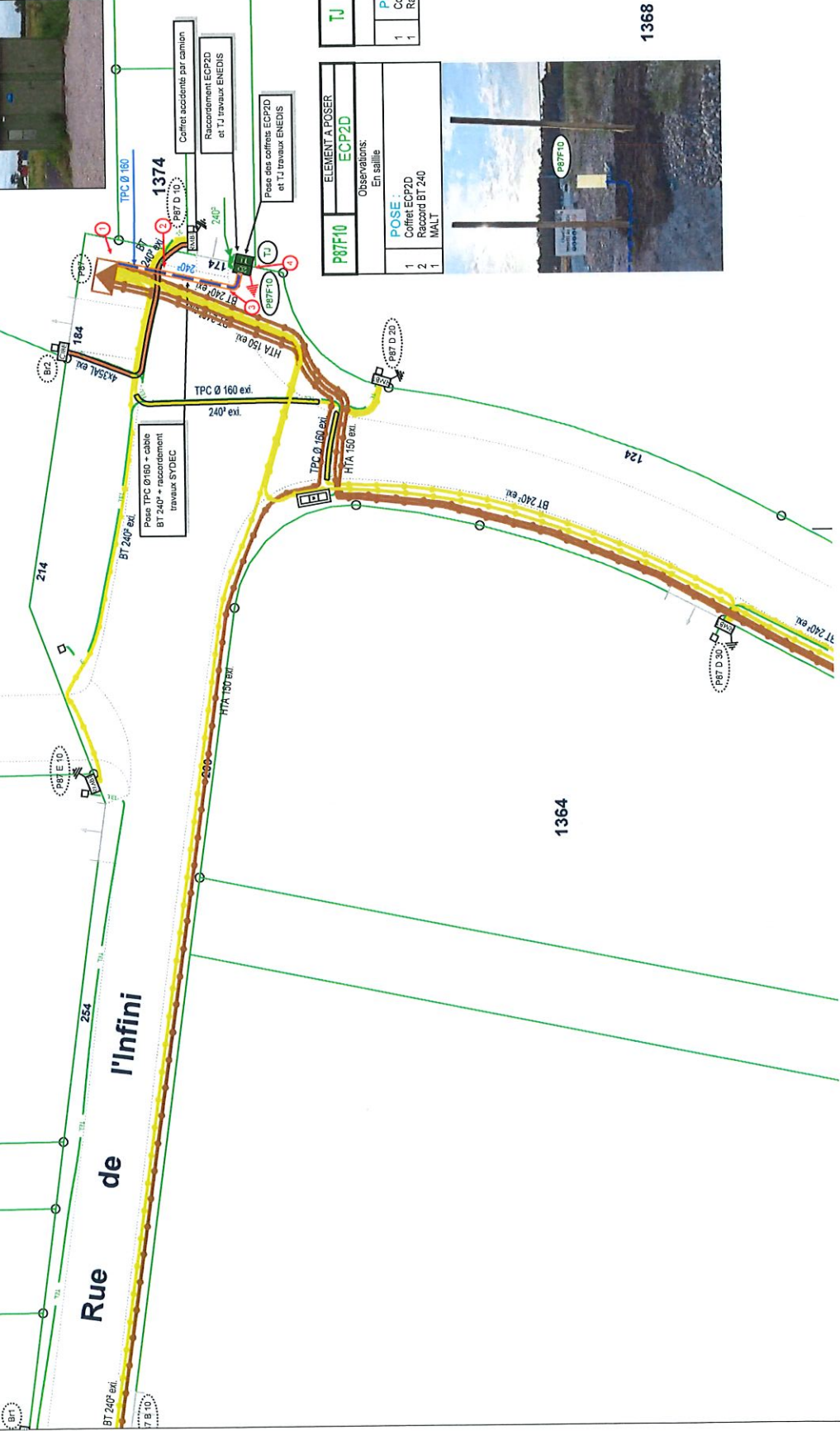
ELEMENT A POSER	ECP2D	Observations
P87F10		
POSE :		
Coffret ECP2D		
Raccord BT 240		
MALT		
1		
2		
1		



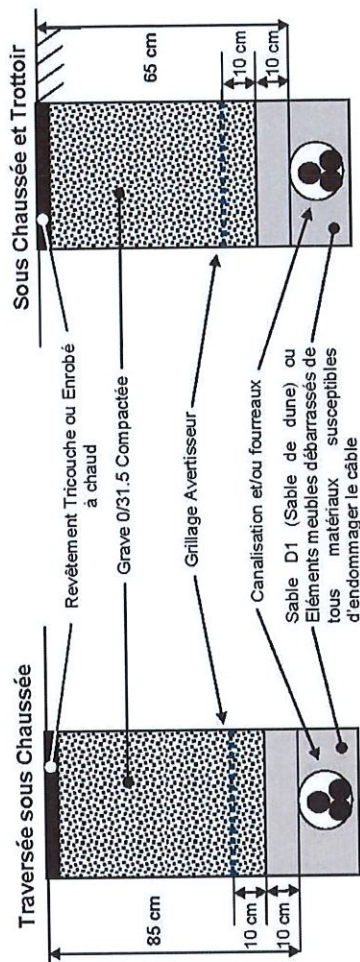
1368

1364

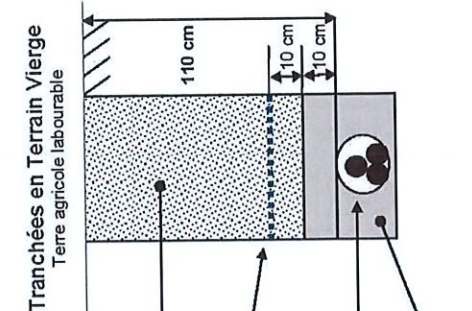
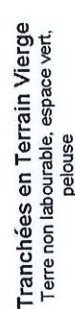
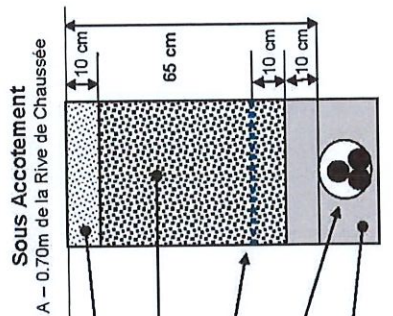
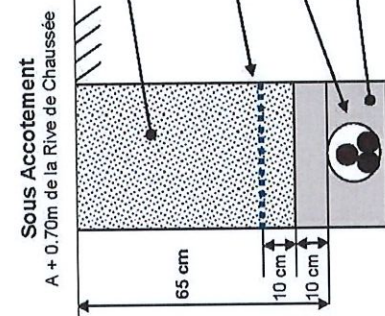
Rue de l'Infini



CANALISATIONS SOUTERRAINES COUPES TYPES SYDEC



Nota : Pour 2 ou 3 câbles
La distance entre les 2 câbles sera supérieure ou égale à 20 cm.
Pour les traversées de chaussées, les câbles seront placés dans les fourreaux accolés.
Largeur de la tranchée pour 2 fourreaux disposés sur le même plan : 50 cm.



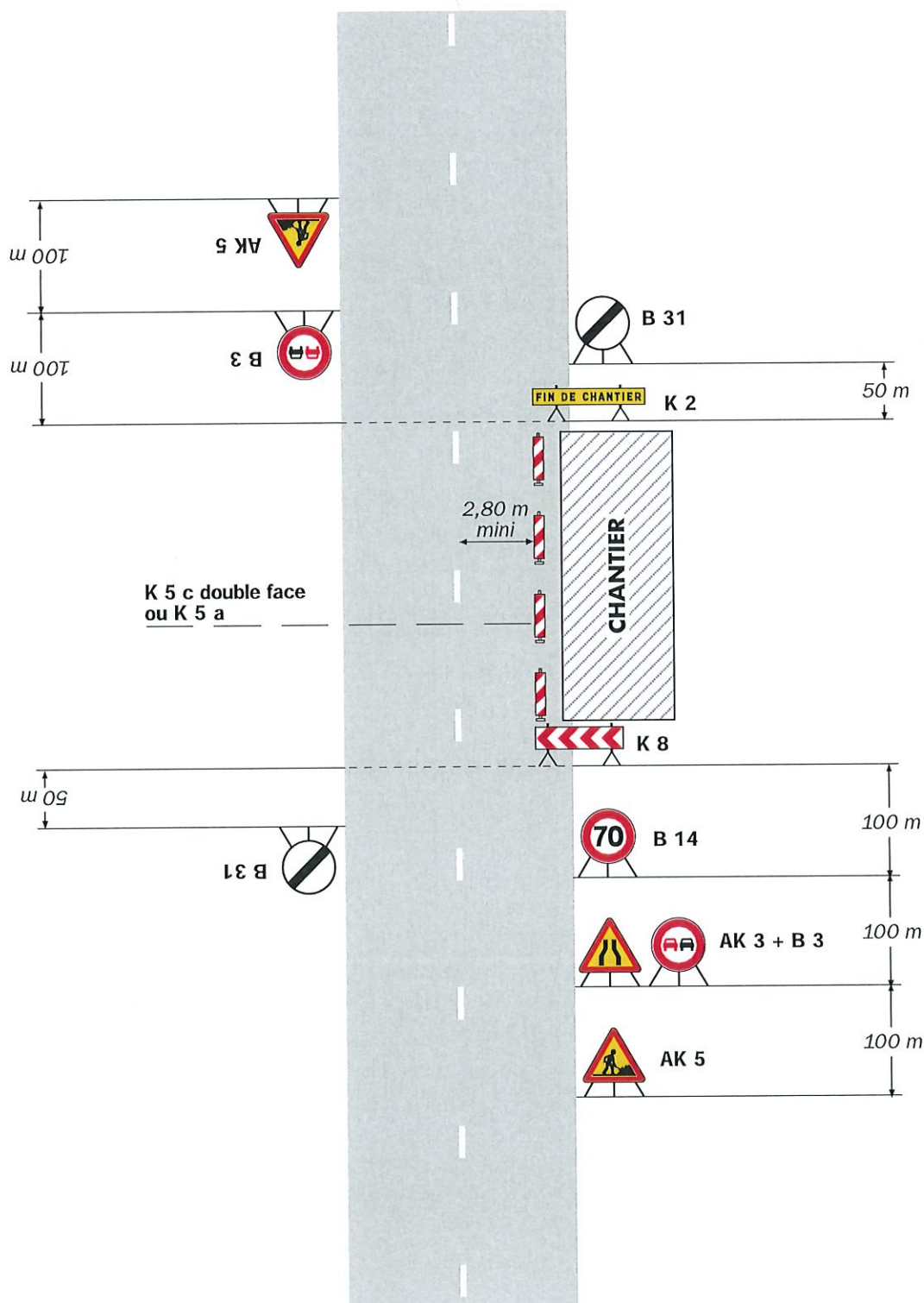
[illegible]

Chantiers fixes

CF12

Léger empiètement

Circulation à double sens
Route à 2 voies



Remarque(s) :

- La signalisation de prescription, notamment la limitation de vitesse, peut éventuellement être supprimée si l'empiètement est très faible.